



Association En Martines

Rapport des vérificateurs de comptes présenté lors de l'assemblée
ordinaire de l'AEM le **3 mars 2021**

par visioconférence

Roger Rigo

Laurence Gauthey

Contrôle des exercices 2020

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié par la présidente Elisabeth Nicollier et les membres du comité de l'Association En Martines, nous avons le plaisir de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées fin février 2020.

J'ai eu à ma disposition toutes les pièces comptables liées aux exercices précités et j'ai pu valider les écritures et les soldes comptables.

Les vérifications effectuées me permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Je tiens à féliciter chaleureusement Monsieur Jean-Pierre Moser, trésorier, pour la qualité du travail accompli et le remercier pour l'excellente présentation des pièces, ce qui a facilité mon travail de vérification.

En conclusion, je propose à l'assemblée d'approuver les comptes qui lui sont présentés.

Laurence Gauthey

Le Mont-sur-Lausanne, le 24 février 2021